

TOURNOI INTERNATIONAL DE MONACO

ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION ÉCHIQUEENNE POUR LES AVEUGLES

Pour marquer les soixante premières années de l'AÉPA, créée en 1957 par messieurs Saurel, Dardier et Wels, dans le but de promouvoir le jeu d'échecs parmi les personnes handicapées visuelles, il a été décidé d'organiser un tournoi international rassemblant des joueurs d'échecs aveugles et des jeunes joueurs sans handicap du club de Monaco, le Cercle d'Échecs de Monte-Carlo, ou d'autres clubs de la région.

Outre les membres de l'AÉPA, sont invités à y participer les joueurs membres des autres associations étrangères de joueurs déficients visuels [États-Unis (USBCA), Québec (AQJÉHV), Belgique (BSFVG), Pays-Bas (NSVG), Italie (ASCID), Espagne (ONCE), etc.].

Le Prince de Monaco a bien voulu honorer notre association de son Haut Patronage pour notre tournoi international, et le Gouvernement Princier apporte son concours à l'organisation de cet évènement exceptionnel. Le tournoi se tiendra dans le Stade Louis II, lieu célèbre du sport monégasque qui abrite les compétitions sportives de nombreuses disciplines de l'ASM (association sportive de Monaco) : aikido, athlétisme, basket-ball, escrime, football, handball, judo, karaté-do, natation, plongeon, rugby, volley-ball, etc.

La plupart des joueurs seront logés à l'Hôtel Marriott-La Porte de Monaco (quatre étoiles) en vis-à-vis du Stade Louis II, à moins de cinq minutes entre la résidence des joueurs et la salle de jeu. Cependant, les joueurs qui habitent dans les environs, ou qui séjourneront dans un autre hôtel, pourront bénéficier d'une navette chaque matin depuis Monte-Carlo à 08:30.

Le tournoi se joue selon les règles du système suisse, en sept rondes de 90 mn, avec cadence Fischer de 30 s. Des trophées et des récompenses (non cumulables) seront remis :

- un au vainqueur toutes catégories du tournoi,
Premier : 400€ ; Deuxième : 300€ ; Troisième : 200€ ; Quatrième : 100€.

Et quatre trophées spéciaux :

- à la meilleure féminine,
Première : 200€ ; Deuxième : 150€ ; Troisième : 100€ ; Quatrième : 50€.
- au meilleur jeune (moins de 21 ans),
Premier : 200€ ; Deuxième : 150€ ; Troisième : 100€ ; Quatrième : 50€.
- au meilleur vétéran (plus de 65 ans),

Premier : 200€ ; Deuxième : 150€ ; Troisième : 100€ ; Quatrième : 50€.

• au meilleur joueur ayant une cote FIDÉ de moins de 1400 Élo.

Premier : 200€ ; Deuxième : 150€ ; Troisième : 100€ ; Quatrième : 50€.

L'arbitre officiel de la compétition sera Monsieur Jean-Michel Rapaire, Président de la Fédération Monégasque des Échecs, assisté de Monsieur Patrice Martinelli.

Les joueurs déficients visuels sont priés de se munir de leur matériel adapté : échiquier, pendule, et système de prise de notes.

Ce tournoi sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir la Principauté au cours d'un après-midi d'excursion dans la vieille ville, « La Roca », et d'un dîner de gala dans le mythique Casino de Monte-Carlo.

Les places au tournoi étant limitées la sélection des participants se fera par ordre d'arrivée des inscriptions avec une priorité aux membres de l'AÉPA.

Vous trouverez en annexe des conseils pratiques et touristiques. Nous ferons le maximum pour rendre votre séjour le plus agréable possible et digne de la fête-anniversaire de l'AÉPA. J'ai lancé une recherche de bénévoles afin que chacun puisse être aidé pour plus d'autonomie, et nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir à votre arrivée à la gare ou à l'endroit que vous pourrez atteindre par vous-même.

N'hésitez pas à m'appeler au téléphone, mon numéro est le +336 61 78 29 05, et si vous voulez bien confirmer votre participation, vous devrez nous retourner la dernière page de ce document, « le bulletin d'inscription » à l'adresse électronique suivante <tournoi.aepa@monaco.mc> ou bien, accompagné de votre chèque, par courrier postal à :

Jean L'Herbon de Lussats, 21, avenue des Papalins, MC 98000 MONACO.

Le paiement devra être libellé à l'ordre de l'AÉPA SOIT par chèque bancaire que vous enverrez soit à moi-même avec votre bulletin d'inscription, soit directement à l'adresse de notre trésorier, Olivier Deville, Côtevière, FR 43110 AUREC-SUR-LOIRE, SOIT par virement bancaire au compte de l'AÉPA : Code établissement Code guichet Numéro de compte Clé RIB : 14506 01210 72840675085 18. IBAN (International Bank Account Number): FR76 1450 6012 1072 8406 7508 518. Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift: AGRIFRPP845.

Nous n'encaisserons vos chèques bancaires qu'après le 15 novembre, mais la date de la poste fera foi pour le paiement.

Nous vous attendons à Monaco !

Vive les échecs et vive l'AÉPA.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SAS LE PRINCE ALBERT II de MONACO

JHL

CALENDRIER :

Mercredi 31 octobre 2018 :

15:00 : Inauguration du Tournoi – Cérémonie d'ouverture (Stade Louis II).

16:00 : Première ronde, cadence Fischer en 90mn + 30s.

20:00 : Dîner Halloween (Hôtel Marriott, à préciser).

Jeudi 1er novembre 2018 :

07:30 : Petit-déjeuner dans les hôtels.

09:00 : Deuxième ronde.

13:00 : Déjeuner joueurs + bénévoles (Marriott).

15:00 : Troisième ronde.

19:30 : Dîner (Marriott).

Vendredi 2 novembre 2018 :

07:30 : Petit-déjeuner.

09:00 : Quatrième ronde.

13:00 : Déjeuner (Marriott).

15:00 : Visite avec guide accompagnateur et oreillette personnelle : vieille Ville, Palais, Cathédrale, Musée).

19:30 : Dîner dans un restaurant de la vieille ville (L'Aurore, à confirmer).

Samedi 3 novembre 2018 :

07:30 : Petit-déjeuner.

09:00 : Cinquième ronde.

13:00 : Déjeuner (Marriott).

15:00 : Sixième ronde.

20:30 : Dîner de Gala (Casino de Monte-Carlo, sous réserve).

Dimanche 4 novembre 2018 :

07:30 : Petit-déjeuner.

09:00 : Septième et dernière ronde.

13:00 : Cérémonie de Remise des Prix.

14:00 : Déjeuner.

INSCRIPTION ET FORFAIT.

Toute personne membre d'une association de joueurs handicapés de la vue et tout jeune ayant une cote FIDÉ de moins de 1699 Élo peut s'inscrire au tournoi.

Le forfait comprend :

Du mercredi 31 octobre 2018 à 15 heures au dimanche 4 novembre à 15 h :

- le séjour en pension complète à l'Hôtel Marriott-La Porte de Monaco ****, (ou dans un autre hôtel de catégorie supérieure) en chambre double ;
Soient 4 nuitées + 4 petits-déjeuners + 4 déjeuners + 2 dîners.
+ Les 2 dîners organisés à l'extérieur, les excursions et la participation aux évènements du programme entre ces deux dates ;
+ Les frais inhérents à l'organisation du tournoi : matériel mis à disposition et arbitrage ;
+ Les transports entre les lieux de résidence, les restaurants et la salle de jeu ;
+ les frais d'inscription.
-

- Ajouter si nécessaire, le prix d'une nuit supplémentaire à l'Hôtel Marriott (en cas d'arrivée le mardi 30 octobre) en chambre partagée (TWIN) avec le petit-déjeuner se monte à 56,00€, et la nuit en chambre individuelle (SINGLE) se monte à 100,50€.
Si vous ne demandez pas d'hébergement, un forfait de 150€ est demandé aux participants pour couvrir les déjeuners seuls, la participation à l'excursion du vendredi, et les frais d'organisation. Pour la seule inscription au tournoi, il sera demandé une somme de 50€. Et, les jeunes participants, de moins de 21 ans, bénéficient d'un demi-tarif: forfait « déjeuners seulement à 75€ au lieu de 150€, et droits d'inscription de 25 € au lieu de 50€.

Les places étant limitées, vous êtes priés de vous inscrire le plus tôt possible en versant des arrhes, ou la totalité du forfait.

Si vous ne versez pas la totalité avant le 24 septembre 2018, un supplément de 200€ sera dû après cette date.

Les inscriptions seront suspendues si toutes les chambres retenues sont louées, sans préavis.

BULLETIN D'INSCRIPTION :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / _____

ADRESSE COMPLÈTE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : _____

ASSOCIATION :

Membre de l'AÉPA

Membre de l'AQJÉDV

Membre de l'ASCID

Membre de la BSFVG

Membre de la NSVG

Membre de la ONCE

Membre de l'USBCA

Membre d'une autre association : _____

ÉLO FIDÉ : _____

Élo national : _____

FORFAIT INDIVIDUEL en chambre double (TWIN): 500€

Forfait en chambre seule (SINGLE) : 650€

SUPPLÉMENT Nuitée du mardi 30.10.18 au mercredi 31.10.18 :

Forfait « déjeuners seulement » 150€

Droit d'inscription sans forfait : 50€

Déduire la réduction (membre de l'AÉPA à jour de leur cotisation au 01.07.18)

TOTAL :

Arrhes payées avant le 24.09.18 :

Si vous ne versez pas la totalité avant le 24 septembre 2018.

Un supplément de 200€ sera dû après cette date.